

COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

26 mai 2018

Participants et pouvoirs : voir liste d'émargement. 52 votants présents ou représentés

1. Approbation du compte-rendu de l'assemblée Générale ordinaire du 9 juin 2017

Lecture faite par Marie-Anne Traveaux

Vote	POUR	52
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0

2. Rapport moral et d'orientation

Cette année aura vu l'arrivée de la nouvelle directrice de la MJC qui a pris sa mission à cœur dès le départ. Recrutée prioritairement pour redonner aux Ressources Humaines une sérénité de fonctionnement, elle y a réussi malgré, et c'est un paradoxe, des circonstances qui ont donné à vivre plusieurs départs de tous types (fin d'un CDD, abandon de poste, inaptitude, fin d'un contrat aidé, départ pour un nouveau projet professionnel, rupture pendant la période d'essai).

A l'inverse 2018 connaîtra 3 embauches (assistante administrative, comptable et animatrice Jeunesse).

La MJC a initialisé sa réflexion autour du projet associatif, des axes stratégiques ont été mis en évidence ainsi que des actions prioritaires. L'assemblée générale doit se positionner sur ces propositions qui orienteront le travail de la MJC pour 2018 et les années suivantes.

La réflexion sur les missions de la MJC pour l'enfance et la jeunesse doit se concrétiser par la convention à intervenir entre notre structure et la ville de Rives. Les élus associatifs sont dans l'attente de cette convention qui donnera le cadre des actions de la MJC. Celles-ci sont néanmoins tributaires des financements dont on a constaté la baisse significative en 2017, baisse qui se poursuit en 2018.

L'inquiétude est grandissante de ne pouvoir assurer nos missions en direction de tous les publics et plus particulièrement de l'enfance et de la jeunesse.

Par ailleurs, l'annonce de la ville de faire déménager la MJC pour regrouper ses services sociaux s'est concrétisée. La perte du lien avec les adhérents et les professeurs est à craindre car liée à la séparation de la salle « de danse » du reste des bureaux.

La mobilisation de bénévoles est toujours difficile même si nous progressons dans la communication par l'envoi régulier d'informations et la création de notre nouveau site internet.

L'avenir de la MJC est directement lié à la mobilisation des bénévoles, salariés, adhérents et partenaires.

Il serait regrettable que l'élan retrouvé, l'énergie et le travail impulsés depuis juillet 2016 ne trouvent pas une suite sereine et constructive.

Le Conseil d'Administration

Vote	POUR	52
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0

3. RAPPORT D'ACTIVITE 2017 SECTEUR ENFANCE

Voir rapport préparatoire

4. RAPPORT D'ACTIVITE 2017 SECTEUR JEUNES

Voir rapport préparatoire

5. RAPPORT D'ACTIVITE 2017 SECTEUR CULTUREL

Voir rapport préparatoire

6. RAPPORT d'ACTIVITE 2017 SUR LES ACTIVITES REGULIERES

Voir rapport préparatoire

7. RAPPORT FINANCIER 2017

L'année 2017 aura été une année de rupture. D'une part positive avec la prise en compte par la ville de Rives de la décision de recruter une directrice associative en limitant l'impact sur les finances de la MJC. D'autre part et à l'inverse avec une mauvaise surprise concernant les subventions (-40 000 euros annoncés en avril, - 30 000 au final-ville et CCAS confondus). L'élan que voulait permettre la réorganisation des fonds dédiés aux projets avec l'engagement tant auprès du Commissaire aux Comptes qu'auprès des salariés de les utiliser en 2017 et 2018, a été réfréné.

Au final le résultat bénéficiaire (4300 € environ) l'est virtuellement. En effet le départ de plusieurs salariés nous conduit à ne plus provisionner pour leur retraite ni leurs congés payés non pris d'où une différence négative par rapport à 2016 (plus de 20 000 € de charges en moins).

Le complément de subvention de la ville en fin d'année a complété cet effet bénéfique. Mais ce résultat n'a été possible que grâce à un effort collectif tout particulier sur la maîtrise des coûts dans tous les secteurs.

Des projets ont pu être réalisés cependant, notamment pour le secteur Jeunesse pour lequel la CAPV a apporté un financement de 5000 € qui n'apparaissent pas dans les comptes car la CAPV règle directement les factures à hauteur de la subvention qu'elle accorde. Le secteur Enfance a lui aussi proposé des actions et projets de qualité malgré la difficulté liée à ce contexte financier avec parfois des choix difficiles à faire.

Le secteur culturel a été contraint lui aussi d'une part du fait de la baisse de subvention du Département, d'autre part pour contribuer à l'effort collectif. Le budget 2018 de ce secteur présente un effort accentué.

Le recrutement du poste comptable avait été reculé pour réduire les coûts en organisant la mutualisation avec la MJC de Voreppe mais cela n'a pas été possible. C'est pourquoi la tenue de la comptabilité, sans atteindre les difficultés de l'année précédente, a été rattrapée en 2018 par Carla LOPES notre nouvelle comptable qui y a mis toute son énergie.

Une normalisation des procédures et méthodes va être mise en place pour assurer la fluidité des opérations.

La recherche de la maîtrise des coûts est accentuée en 2018 en complément d'une réflexion sur la facturation. Des exemples :

- Des tarifs spécifiques pour les séjours et stages de l'ALSH
- La suppression des plaquettes culturelles (gain 3000 €, le coût en 2017 était de 4500 € pour 3 plaquettes)

- Des tarifs de séjours Jeunes qui tiennent compte de l'ensemble des coûts sans pour autant fermer la porte aux familles en difficulté.
- Des séjours qui durent moins longtemps pour éviter le surcoût lié au travail du week-end
- Une commission d'arbitrage interviendra rapidement en début de saison sur le maintien ou non des activités et sur la création de nouvelles activités.

La liste n'est pas exhaustive et le travail va s'accroître aussi sur la recherche de financements ou de partenariats locaux, voire la mise en œuvre d'un dispositif de dons puisque ceux-ci donnent droit à présent à réduction d'impôts. Le projet associatif a pointé la question des finances comme prioritaire.

Par ailleurs la ou les conventions à intervenir entre la MJC et la ville + le CCAS vont permettre d'orienter nos actions. Il devient urgent de les mettre au point (une seule ou deux séparées) notamment pour faciliter le versement des subventions.

8. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

MJC RIVES
Association
Parc de l'Orgère
38140 RIVES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

Mesdames, Messieurs les adhérents,

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MJC RIVES relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

✓ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



✓ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les subventions d'exploitation figurent dans les comptes de l'exercice pour 220 349 euros et constituent le financement le plus important de l'association. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à s'assurer de la réalité et de l'exhaustivité des subventions comptabilisées en analysant les conventions et attestations conclues entre l'association et les financeurs.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données par le Conseil d'Administration dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Seyssinet-Pariset

Le 23 mai 2018

LDMR ASSOCIES SAS

Commissaire aux Comptes



Eric TRAORE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	4 134	3 943	191		191		
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques Matériel et outillage								
Autres immobilisations corporelles	26 803	18 825	7 978	5 347	2 631	49.21		
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total I	30 937	22 768	8 169	5 347	2 822	52.77		
Comptes de liaison								
Total II								
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	20 081		20 081	17 415	2 666	15.31	
	Autres créances	7 467		7 467	71 140	63 673	89.50	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	148 026		148 026	89 583	58 442	65.24		
Charges constatées d'avance (3)	524		524	475	49	10.37		
Total III	176 098		176 098	178 613	2 515	1.41		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)								
Primes de remboursement des obligations								
Ecart de conversion actif (VI)								
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	207 035	22 768	184 267	183 960	307	0.17		



(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

En Euros.

AUDITEA

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	4 100		4 100			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	36 697		35 593		1 104	3.10
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	4 306		1 104		3 202	290.08
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	835		1 210		375	30.98	
Provisions réglementées	9 948		9 948				
Droit des propriétaires							
Total I	55 885		51 954		3 931	7.57	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques			13 286		13 286	100.00
	Provisions pour charges	21 381		19 752		1 629	8.25
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	5 465		8 965		3 500	39.04
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	Total III	26 846		42 003		15 157	36.09
DETTES (I)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)			13		13	100.00
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 435		6 694		4 741	70.83
	Dettes fiscales et sociales	23 108		29 605		6 497	21.95
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	9 046		4 064		4 982	122.59
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	57 947		49 627		8 320	16.76
	Total IV	101 536		90 003		11 533	12.81
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		184 267		183 960		307	0.17

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et autres créances de banques



43 589 40 376

AUDITEA

En Euros.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017	31/12/2016	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises		788	788	100.00
Production vendue de Biens et Services	189 338	164 331	25 008	15.22
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	220 349	197 695	22 654	11.46
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	26 931	28 704	1 773	6.18
Collectes				
Cotisations	10 551	7 351	3 200	43.53
Autres produits	200	250	50	19.92
Total I	447 370	399 119	48 250	12.09
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	3 356	844	2 512	297.82
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	132 150	125 367	6 783	5.41
Impôts, taxes et versements assimilés	3 727	4 272	545	12.76
Salaires et traitements	228 645	210 103	18 542	8.83
Charges sociales	65 458	58 288	7 169	12.30
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 651	4 411	759	17.22
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 629	5 636	4 007	71.10
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	3 654	1 911	1 743	91.20
Total II	442 270	410 832	31 439	7.65
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	5 099	11 712	16 812	143.54
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		391		439	48	10.99
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		391		439	48	10.99
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)		391		439	48	10.99
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		5 491		11 273	16 763	148.71
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 953		8 022	6 070	75.66
Produits exceptionnels sur opérations en capital		375		2 290	1 915	83.62
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII		2 328		10 312	7 984	77.43
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		7 013		4 435	2 577	58.10
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII		7 013		4 435	2 577	58.10
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		4 685		5 877	10 561	179.72
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)		450 088		409 871	40 218	9.81
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)		449 283		415 267	34 016	8.19
Solde intermédiaire		806		5 396	6 202	114.93
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		3 500		6 500	3 000	46.15
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		4 306		1 104	3 202	290.08



EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
PRODUITS						
Bénévolat	10 979		11 350		371	3.27
Prestations en nature	27 370		67 198		39 828	59.27
Dons en nature						
TOTAL	38 349		78 548		40 199	51.18
CHARGES						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services	27 370		67 198		39 828	59.27
Personnel bénévole	10 979		11 350		371	3.27
Prestations						
TOTAL	38 349		78 548		40 199	51.18



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 849		284
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 614		6 189
TOTAL	20 614		6 189
TOTAL GENERAL	24 464		6 473

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			4 134	4 134
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			26 803	26 803
TOTAL			26 803	26 803
TOTAL GENERAL			30 937	30 937

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	3 849	94		3 943
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 267	3 558		18 825
TOTAL	15 267	3 558		18 825
TOTAL GENERAL	19 117	3 651		22 768

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	94				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 558				
TOTAL	3 558				
TOTAL GENERAL	3 651				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	4 100				4 100
Réserves :					
Report à nouveau	35 593		2 208	1 104	36 697
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 104	2 780		5 982	4 306
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	1 210		6 050	6 425	835
Provisions réglementées					
Autres provisions réglementées	9 948				9 948
TOTAL I	51 954	2 780	8 258	1 547	55 885

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions réglementées	9 948				9 948
TOTAL	9 948				9 948

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	17 460	1 629			19 089
Gros entretien et grandes révisions	2 292				2 292
Autres provisions pour risques et charges	13 286		13 286		
TOTAL	33 038	1 629	13 286		21 381
TOTAL GENERAL	42 986	1 629	13 286		31 329
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 629	13 286		



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	20 081	20 081	
Débiteurs divers	7 467	7 467	
Charges constatées d'avance	524	524	
TOTAL	28 072	28 072	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	11 435	11 435		
Personnel et comptes rattachés	8 015	8 015		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 093	15 093		
Autres dettes	9 046	9 046		
Produits constatés d'avance	57 947	57 947		
TOTAL	101 536	101 536		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Néant

Variation des fonds propres

Fonds associatifs	4 100.00€
Report à nouveau exercice précédent	36 696.51€
Bénéfice de l'exercice	<u>4 305.68€</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2017	45 102.19 €

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	7 467
Total	7 467

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	12 939
Autres dettes	4 220
Total	17 159

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	524
Total	524
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	57 947
Total	57 947

Subventions d'équipement

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

NEANT

Engagements financiers

Engagements donnés

NEANT

Engagements reçus

NEANT



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
La provision est comptabilisée au titre de cet exercice.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			19 089

Il a été conforté sur l'exercice une provision pour départ à la retraite concernant les salariés permanents .





MJC RIVES
Association
Parc de l'Orgère
38140 RIVES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

**REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2017**

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Seyssinet-Pariset
Le 23 mai 2018

LDMR ASSOCIÉS SAS
Eric TRAORE
Commissaire aux Comptes

LDMR & ASSOCIÉS

04 76 27 80 01 | contact@ldmr.fr | ldmr.fr | 52, rue Aimé Bouchayer - 38170 Seyssinet Pariset

SAS au capital de 360 000 € | RCS Grenoble 38228975400032 | APE 6920Z | Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Rhône-Alpes et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Grenoble

10. COMPTE DE RESULTAT ET BUDGET PREVISIONNEL

CHARGES	2017	2017	2018	PRODUITS	2017	2017	2018
	Prév	Réal	Budget		Prév	Réal	Budget
Personnel				Total des subventions	246217	243656	237782
Permanents + techniciens	257196	254918	244852	Département de l'Isère	9000	7000	6000
CEE	57000	54836	53900	Etat	7107	7107	7107
Action culturelle	12000	8507	5030	Région	0	0	0
Prestations Activités				Commune de Rives			
Prestations services	27950	29788	25500	Aide au projet	165000	175000	170000
Formation	2150	1076	500	Investissement	0	0	0
Communication	11084	9925	6990	CCAS Rives	30000	30000	30000
	0	0	0	Intercommunalité : CAPV + Union Locale	6000	0	175
Services extérieurs	0	0	0	Organismes sociaux			
location de salles, hébergement	6964	4859	3000	CAF fonctionnement	800	1000	0
location de matériel, véhicules	4900	2931	3150	CAF PS	25310	23307	23000
Missions récep déplacements	4450	6055	3500	MSA (investissement)	0	0	0
Entretien maintenance réparation	1500	1335	1550	Autres organismes	0	0	0
Assurances	5847	6012	5850	CCAS extérieurs	3000	242	1500
Documentation	300	237	50				
Honoraires comptables et CAC	19273	16347	19815	Autres apports	0	0	0
Transports	2250	5092	5500	Adhésions	8000	10551	10280
Droits d'auteur	3000	2726	4400	Participation familles	154160	157884	162541
Adhésions cotisations	2350	303	120	Mécénat	0	0	0
Alimentation	27050	28077	28800				
	0	0	0	Produits artistiques	7700	0	1500
Autres dépenses	12850	15886	10250	Autres recettes			
Provisions				Reprise de provision	20713	16786	5465
Provision pour aléas sociaux et CP	5260	-10295	8741	Autres	1800	8347	1800
Dotation aux amortissements	4543	3651	4713	Transferts de charges	11991	13645	500
Engagements à réaliser	0	0	0				
Transferts de charges	0	0	0	Produits financiers	0	391	0
Charges financières	400	0	400	Produits exceptionnels	0	0	0
Charges exceptionnelles	0	2825	0	Exercice antérieur	1178	1949	0
Exercice antérieur	0	4188	0	Quote-part de subv équipement	500	375	500
Total des charges	468317	449278	436611	Total des produits	452258	453584	420368
Résultat		4306			-16059		-16244
Emploi des contr. Vol. en nature				Contributions volontaires en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et de prestations	37000	27370	0	Bénévolat	10000	10979	0
Personnel bénévole	10000	10979	0	Prestations en nature	37000	27370	0
				Dons en nature		0	0
TOTAL DES CHARGES	515317	487627	436611	TOTAL DES PRODUITS	499258	491933	420368

Le rapport financier est approuvé par :

Vote POUR 52
CONTRE 0
ABSTENTIONS 0

Les comptes 2017 et l'affectation du résultat au report à nouveau sont approuvés par :

Vote POUR 52
CONTRE 0
ABSTENTIONS 0

Le budget 2018 est approuvé par :

Vote POUR 50
CONTRE 0
ABSTENTIONS 2

11. MONTANT DES ADHESIONS POUR LA SAISON 2018-2019

Le conseil d'administration propose pour la saison 2018-2019, de conserver les montants d'adhésion 2017-2018 :

Rivois		Extérieurs	
Enfant	8,00 €	Enfant	15,00 €
Adulte	15,00 €	Adulte	25,00 €
Famille	22,00 €	Famille	32,00 €

Le montant des adhésions 2018-2019 est approuvé par :

Vote POUR 39
CONTRE 10
ABSTENTIONS 3

Une réflexion est à mener concernant la tarification Enfant extérieur accédant au foyer moyennant 5 € de plus. En effet il a été constaté une baisse de fréquentation des jeunes extérieurs à Rives depuis la nouvelle tarification.

Délégation est donnée au Conseil d'Administration pour travailler cette tarification :

Vote POUR 38
CONTRE
ABSTENTIONS 14

12. MONTANT DES COTISATIONS AUX ACTIVITES POUR LA SAISON 2018-2019

Le conseil d'administration propose de conserver les montants des cotisations 2017-2018. La participation aux frais de matériel demandé aux adhérents DESSIN/PEINTURE adultes (10,00 euros), sera cette année directement intégrée dans le prix de la cotisation qui sera donc de 194,00 euros.

Le montant des cotisations aux activités 2018-2019 est approuvé par :

Vote POUR 41
CONTRE 8
ABSTENTIONS 3

13. PROJET ASSOCIATIF

Suite au travail mené courant 2017, des propositions ont été formulés au CA en mars 2018 et ainsi les axes prioritaires du projet associatif de la MJC sont proposés :

AXE STRATEGIQUE N°1 : VIE ASSOCIATIVE

OBJECTIFS GENERAUX :

Renforcer le lien social

- **Transformer les consommateurs en consomm'acteurs**
- **Créer un réseau d'adhérents et le faire vivre**
- Créer et entretenir le sentiment d'appartenance
- Valoriser et encourager les initiatives des adhérents (groupes musiciens, lancement, d'activité, artiste)
- Faire bénéficier aux adhérents du réseau et des partenaires de la MJC (les autres MJC, les entreprises partenaires, les associations locales, les commerces locaux...) : mise en relation
- Créer et entretenir le lien avec les adhérents

Mobiliser pour pérenniser

- **Faire émerger des bénévoles et administrateurs qui s'ignorent**
- Impliquer les membres du CA au regard de leurs compétences et de leur expérience
- Mobiliser autour d'une grande cause et/ou identifier des temps forts sur des thématiques mobilisatrices

Innover pour attirer et fidéliser

- **Définir et mettre en œuvre une politique de responsabilité sociétale**
- Développer une offre d'activités originales et inédites
- Identifier des « + produits » attractifs (adhésion = accès programmation culturelle adhérents, = ???)
- Proposer aux jeunes de se former au BAFA
- Encourager les dons (intérêt fiscal ?)

Des principes de réduction selon le nombre d'activités sont en cours de définition

AXE STRATEGIQUE N°2 : DEVELOPPEMENT LOCAL et DYNAMIQUE TERRITORIALE

OBJECTIFS GENERAUX :

Placer la MJC au cœur du développement local, Positionner la MJC comme un acteur central de la dynamique territoriale
(Re)Donner à la MJC sa place de partenaire privilégié

- **Développer le lien avec l'environnement local et renforcer la visibilité et la légitimité de la MJC**
- **Se rapprocher du secteur économique pour « agir ensemble »**

- Faire vivre la convention avec la mairie
- Etre un acteur reconnu, légitime et actif des réseaux professionnels
- Contribuer à une politique locale en faveur de l'emploi

AXE STRATEGIQUE N°3 : PROFESSIONNALISATION et STRUCTURATION INTERNE

OBJECTIFS GENERAUX :

Se structurer, Optimiser le fonctionnement interne, Rationaliser, Consolider

Gestion financière

- Mettre en place des outils de gestion financière
- Avoir une chargée de gestion comptable dédiée
- Mettre en place une politique de maîtrise des coûts (cf. les gros postes de dépenses)

Communication

- Dépasser la communication artisanale et définir un plan de communication stratégique et opérationnel
- Trouver une identité visuelle

Ressources humaines

- Salariés... :
 - continuer la structuration du fonctionnement, fidéliser (moins de turnover), veiller à la qualité de vie au travail
 - impliquer autour du projet associatif (ex tech d'activité)
- Bénévoles : cf. axe développement associatif + identifier des bénévoles par type de besoins ou type d'événements

Règlementation

Retravailler les textes régissant la vie de la MJC : Statuts, règlement intérieur asso, règlement intérieur ALSH, règlement intérieur Jeunesse, règlement intérieur Activités

Veiller au respect du cadre réglementaire (code du sport, ACM, gestion des RH)

L'assemblée Générale valide les axes de travail et les actions prioritaires du projet associatif

Vote POUR 34
CONTRE
ABSTENTIONS 18

14.ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres sortants en 2018 sont :

Nom	Prénom	Année de sortie
DEFRANCE	Emmanuel	2018
BREVIA	Nathalie	2018
DEROO	Jérôme	2018

Se représentent :

- Emmanuel DEFRANCE
- Nathalie BREVIA

Est candidate :

- Véronique VANBORRE

Les candidats sont élus par :

Vote POUR 51
CONTRE 0
ABSTENTIONS 1

Conformément aux statuts le nombre total de membres élus au conseil d'administration doit être compris entre 10 et 21.

Le Conseil d'Administration a validé le principe de favoriser la représentativité de chaque type d'activité au sein du CA.

Le nouveau conseil d'administration est composé de :

Nom	Prénom	Année de sortie
AUDAS	Carine	2019
BOURDEAUX	Sylvie	2019
TRAVEAUX	Marie-Anne	2019
HAUTSON	Madeleine	2020
MICHEL	Claire	2020
CHRISTOPHE	Hervé	2020
DEFRANCE	Emmanuel	2021
BREVIA	Nathalie	2021
VANBORRE	Véronique	2021

15.STATISTIQUES COMPLEMENTAIRES

Voir rapport préparatoire

Rives, le 30/10/2018

Marie-Anne TRAVEAUX
Présidente

Sylvie BOURDEAUX
Secrétaire